

COMMUNE DE SAINT FIACRE SUR MAINE

Téléphone : 02-40-54-81-12

Fax : 02-40-54-88-18

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le lundi 14 décembre 2015 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FIACRE-SUR-MAINE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Joël BASQUIN**, Maire.

PRÉSENTS: Joël BASQUIN, Maire, Danièle GADAIS, Nicolas DEROCHE, Isabelle TESSIER, Adjoints, Anne BASSOMPIERRE, Pascal DABIN, Anthony FRANCHETEAU, Frédéric GODET, Sophie LINSENMAIER, Jean-Pierre POIRON, Patricia SERVEL.

Absents excusés : Christine COINTEPAS a donné pouvoir à Anne BASSOMPIERRE

Françoise RIPAUD a donné pouvoir à Joël BASQUIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicolas Deroche a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

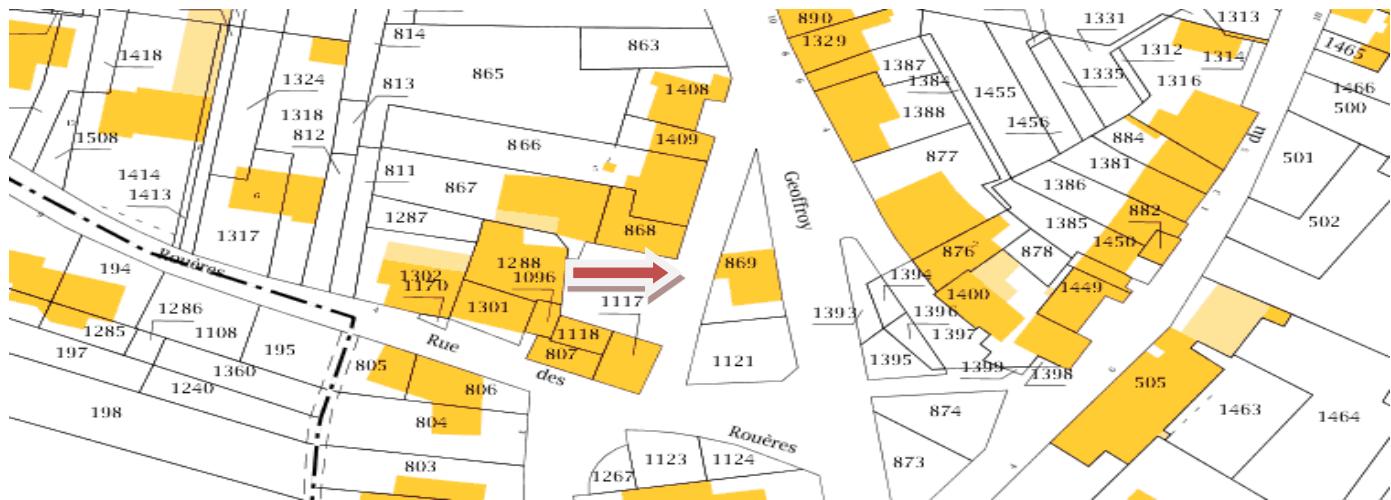
Date de convocation du conseil municipal : 10/11/2015

Nombre de conseillers en exercice :	14	Présents :	12	Votants :	14
-------------------------------------	----	------------	----	-----------	----

DENOMINATION DE VOIE COMMUNALE (2015-70)

La dénomination des voies communales relève de la compétence du conseil municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévues à l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Nicolas DEROCHE signale que des voies, ci-dessous désignées ne sont pas nominées.



Afin de permettre d'identifier clairement cette voie, il est proposé au conseil municipal de la nommer Impasse des Vignerons .

Le conseil municipal , à l'unanimité, accepte cette proposition.

Fait et délibéré le 14/12/2015

Pour extrait conforme,
Le Maire,
J.BASQUIN.